



DEMANDE DE PERCEPTION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE DE TRANSPORT
Année Universitaire 2021/2022
Etudiant Hospitalier en Médecine

Je soussigné(e),

Nom et Prénom de l'Etudiant :

.....

Demeurant à :

(Joindre un justificatif de domicile)

Inscrit(e) à l'Unité de Formation et de Recherche de Lille, demande au Centre Hospitalier et Universitaire de Lille à bénéficier de l'indemnité forfaitaire de transport conformément à l'arrêté du 11 Mars 2014, en application du décret 2014-319 du 11 Mars 2014.

J'atteste, par la présente, ne bénéficier d'aucun autre dispositif de prise en charge totale ou partielle de frais de transport pendant mon stage.

Je m'engage sur l'honneur, à communiquer au CHU de Lille, tout changement d'adresse.

Fait à :

Le :

Signature :



Ce document est à retourner à l'adresse ci-dessous, et accompagné d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Exemple : une facture d'électricité, de GAZ, d'eau, de téléphone, ou une quittance de loyer.

Les attestations de contrat et d'assurance ne sont pas valables

Votre Nom et Prénom doivent figurer sur la facture.

Si vous vivez chez vos parents ou si vous êtes hébergé par un tiers, merci de nous transmettre une attestation d'hébergement, signée au Nom et Prénom de la personne figurant sur la facture.

Votre demande IFT est valable pour toute l'année universitaire 2020/2021, vous n'avez pas besoin de nous transmettre une nouvelle demande à chaque changement de stage sauf si vous changez d'adresse au cours de l'année universitaire.